

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Nettoyant Prévidange Hybride - 300mL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Liquide de nettoyage pour les moteurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| IRONTEK SAS | contact@irontek.fr |
| 37 Lotissement industriel de la Gare, | www.irontek.fr |
| 83500 La Seyne-sur-Mer | |
| FRANCE | |
| Tel.: +33 (0)4 22 14 51 10 | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59.

Information supplémentaire

Numéro d'article: IT328

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Toxicité pour la reproduction: Lact.

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cycliques, < 2% Aromatics

Chlorparaffines C14-C28

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer Vapeur/Aerosol.

NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 2/9

| | |
|-----------|--|
| P263 | Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P301+P310 | EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| P331 | NE PAS faire vomir. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. |

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
Mention Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

H304-H362-H412

Conseils de prudence

P101-P102-P301+P310-P331-P405-P501

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

 Composants antifriction
 Détergents, dispersants
 Combinaison de substances synthétiques
 Protecteur anti corrosion

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|----------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| | Hydrocarbures, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics | | | 70 - < 98 % |
| | 918-481-9 | | 01-2119457273-39 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 EUH066 | | | |
| 85535-85-9 | Chlorparaffines C14-C28 | | | < 3 % |
| | 287-477-0 | | 01-2119519269-33 | |
| | Lact., Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H362 H400 H410 EUH066 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328**
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|-----------|---|-------------|
| | | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | |
| | 918-481-9 | Hydrocarbures, C10-C13, n-Alcane, Isoalcane, Cycliques, < 2% Aromatiques | 70 - < 98 % |
| | | par inhalation: CL50 = >5 ppm (gaz); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg | |
| 85535-85-9 | 287-477-0 | Chlorparaffines C14-C28 | < 3 % |
| | | par inhalation: CL50 = 48170 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 4000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4000 mg/kg | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec: Eau et savon.

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

ôter les lentilles de contact

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Après récupération de plus grande quantité de substance : Consulter un médecin.

Après ingestion

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin.

NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Irritant pour les yeux : irritation possible.

En cas d'ingestion: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention au danger d'inhalation

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction. Sable. Dioxyde de carbone (CO2). mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation possible de produits de décomposition dangereux.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

En cas d'incendie, refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

**NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328**

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Attaquer à l'eau pulvérisée les gaz/vapeurs/brouillard.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher le produit de se répandre (p. ex. endiguer ou absorber)
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler la substance uniquement dans des installations ou systèmes fermés. Aspirer les vapeurs/ aérosols directement à l'endroit où ils se forment.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50 °C
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/portection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

En cas de risque de projection porter des lunettes de sécurité. (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : NBR (Caoutchouc nitrile). FKM (Caoutchouc fluoré). (EN374)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié résistant aux solvants EN 465

**NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328**

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 5/9

Protection respiratoire

Assurer une aération suffisante en cas de risque de formation de brouillards et/ou vapeurs.
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: vert
Odeur: Aromatique(s)

Modification d'état

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 180 - 220 °C

Point d'éclair: > 60 °C

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Température d'auto-inflammation: > 200 °C

Pression de vapeur: 20 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,790 - 0,820 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

Solvant(s) organique(s)

9.2. Autres informations

Aucune donnée

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

Aucune décomposition selon utilisation prescrite.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Acide, concentré. Alcalis (bases), concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328**

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 6/9

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|-------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| | Hydrocarbures, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics | | | | |
| | orale | DL50 > 5000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 > 5000 mg/kg | Lapin | | |
| | inhalation (4 h) gaz | CL50 >5 ppm | Rat | | |
| 85535-85-9 | Chlorparaffines C14-C28 | | | | |
| | orale | DL50 4000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 4000 mg/kg | Rat | | |
| | inhalation (1 h) vapeur | CL50 48170 mg/l | Rat | | |

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. (Chlorparaffines C14-C28)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expériences tirées de la pratique
Observation diverses

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité



IRONTEK

Fiche de données de sécurité
(Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH)



IRONTEK

NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 7/9

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|--|---------------|-----------|--------|-----------------------------------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| | Hydrocarbures, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 1000 | 96 h | Oncorhynchus mykiss | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | 1000 | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 1000 | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | |
| 85535-85-9 | Chlorparaffines C14-C28 | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 3,2 mg/l | 96 h | Algues | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

faible potentiel d'accumulation biologique.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas éliminer avec les déchets domestiques.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Définir les critères d'élimination avec l'organisme agréé.

Peut nécessiter des conditions spéciales de manipulation en fonction de la réglementation locale.

L'élimination des emballages contaminés

Vider complètement l'emballage.

Ne pas percer, découper ou souder les récipients non nettoyés. (Danger d'explosion.)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** -**14.2. Désignation officielle de** -**transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le** -**transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

**NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328**

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 8/9

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)
Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28

Information supplémentaire

Contient:

> 30 % hydrocarbures, aliphatique.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Hydrocarbures, C10-C13, n-Alkanes, Isoalkanes, Cyclics, < 2% Aromatics

Chlorparaffines C14-C28

RUBRIQUE 16: Autres informations
Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul |
| Lact.; H362 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 3; H412 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H362 | Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie



IRONTEK

Fiche de données de sécurité
(Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH)



IRONTEK

NETTOYANT PREVIDANGE HYBRIDE - 300ML
IT328

Date d'impression : 07.07.2022 Version : N°3 Révision : N°3

Page : 9/9

concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)